

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2026

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 2 février 2026 à 19h30 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations :

Sont présents(e)s : Monsieur Pascal Binet, maire
Monsieur Yves Gilbert, conseiller
Monsieur Sylvain Jacques, conseiller
Madame Émilie Roberge, conseillère
Monsieur Martial Roy, conseiller

Sont absents(e)s : Monsieur Michel Rhéaume, conseiller

Le directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux citoyens présents et déclare celle-ci ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 317-25-1 amendant le règlement numéro 317-25 relatif à l'imposition des taux de taxes, de compensations et des modalités pour l'année 2026
4. Période de questions
5. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

26-02-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Martial Roy,
Appuyé par Yves Gilbert,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 317-25-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 317-25 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET DES MODALITÉS POUR L'ANNÉE 2026

Un avis de motion est donné par la conseillère Émilie Roberge qu'elle proposera, elle ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 317-25-1 amendant le règlement numéro 317-25 relatif à l'imposition des taux de taxes, de compensations et des modalités pour l'année 2026.

Le maire dépose le projet de règlement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations ont été retenues aux fins du procès-verbal.

26-02-26

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yves Gilbert,
Appuyé par Émilie Roberge,
Et résolu de lever la séance à 19h35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire,

Pascal Binet

Le directeur général et greffier-
trésorier,

Jérôme Grondin